

**l'événement**

## Europe : chacun cherche son LMD

Malgré les réticences initiales du milieu universitaire, la France a adhéré relativement vite au processus de Bologne en mettant en place le LMD. Trois quarts de ses universités ont modifié leurs cursus autour de deux cycles avant le doctorat, conformément à l'harmonisation européenne des formations. Qu'en est-il de nos voisins ? Une étude<sup>(1)</sup> de l'Association européenne de l'université (EUA), intitulée « Trends IV », montre que ce processus a entraîné des remaniements dans la majorité des systèmes d'enseignement supérieur. Avec des dérives : la surréglementation administrative a parfois interféré avec l'autonomie des établissements. Une présentation de notre envoyée spéciale à la convention de l'EUA, début avril à Glasgow...

L'harmonisation des cursus touche tous les pays européens. « *Le processus de Bologne est souvent perçu, à tort, comme un mouvement entraînant le supérieur européen vers des normes anglo-saxonnes*, analyse David Crosier, Senior Programme Manager de l'EUA. *En réalité, chaque pays avance à son propre rythme, mais tous convergent vers un même objectif inhérent au processus : un système articulé autour des niveaux licence et master, favorisant les équivalences entre formations et une exigence nouvelle d'assurance-qualité.* » De fait, les textes ne précisent pas à combien de crédits doivent correspondre la licence et le master. Une majorité de pays, comme la France, l'Italie ou l'Allemagne<sup>(2)</sup>, ont décidé d'introduire un premier cycle de qualification à 180 crédits ECTS, soit trois ans ; d'autres ont choisi pour leur « bachelor » 240 crédits, soit quatre ans. La Grande-Bretagne, qui s'intéresse peu au processus, s'y retrouve davantage. L'Espagne pourrait s'orienter vers cette seconde voie. Ces orientations ne sont pas anodines puisqu'elles conditionnent largement le devenir du master. D'autant que le texte de Bologne ne fait pas explicitement référence au lien intrinsèque entre enseignement et recherche.

Ce qui fonctionne et ce qui coince dans la réforme. Contrairement aux bilans institutionnels des ministères européens<sup>(3)</sup>, l'étude de l'EUA a le mérite de faire état des préoccupations de la communauté universitaire. Sur les soixante-neuf établissements<sup>(4)</sup> visités fin 2004 dans vingt-neuf pays, une majorité dit travailler principalement à l'introduction des nouveaux diplômés et des ECTS. Rares sont les États où la réforme touche déjà la filière médicale ou la formation au professorat. Beaucoup d'universités souhaitent renforcer leur système d'assurance-qualité, comme en Espagne où ont été créés une agence nationale d'assurance-qualité chargée de l'accréditation et une demi-douzaine d'organismes régionaux. Le niveau doctoral les mobilise également. En incitant les établissements à réfléchir à leur offre de formation, le processus de Bologne a contribué à renforcer la coopération interuniversitaire au niveau régional notamment. Mais ces transformations ont suscité des attentes, restées souvent sans réponse : les universités qui ont été aidées financièrement pour mettre en œuvre ce changement se comptent sur les doigts de la main. Or, sans fonds supplémentaires, les réformes pédagogiques sont rendues plus difficiles et l'accroissement de la mobilité étudiante quasi impossible. Une politique d'autant plus incompréhensible qu'une grande majorité d'universités estiment que leur législation nationale interfère avec leur autonomie. Une surréglementation administrative, prématurée, voire inutile, est dénoncée en France, en Allemagne, en Grèce, en Hongrie, en Italie ou en Slovaquie. Certaines affirment qu'elles auraient eu besoin de plus de conseils de la part de leur ministère, mais se sont trouvées face à des fonctionnaires moins au fait qu'elles des enjeux du processus. Initiée par les politiques, c'est désormais aux universitaires à donner du sens à cette réforme.

(1) La version définitive, mise en ligne ce lundi 18 avril, sera utilisée à Bergen, les 18 et 19 mai, par les ministres européens de l'éducation. À consulter sur : [www.eua.be](http://www.eua.be) ou [www.euaconvention.org](http://www.euaconvention.org).

(2) Cf. page 7.

(3) En ligne sur [www.bologna-bergen2005.no](http://www.bologna-bergen2005.no).

(4) Lyon 1 et Aix-Marseille 3 pour la France.

dossier

UNIVERSITÉS :  
LES CONTACTS  
UTILES  
(3<sup>e</sup> PARTIE)

page 4